

Déclaration relative aux minéraux provenant de régions de conflit
Selon la loi Dodd-Frank Act partie 1502

Par la présente, nous déclarons que WISTRO n'utilise pas de minéraux provenant de régions de conflit (tantale, étain, or et tungstène) suivant les indications de la partie 1502 de la loi Dodd-Frank Act.

La déclaration est basée sur notre système de gestion des matériaux interne.

WISTRO demande à ses fournisseurs de communiquer la composition des matériaux livrés. En cas d'utilisation de matériaux provenant de régions de conflit, WISTRO exige la présentation de leurs certificats d'origine.

Les données relatives à la composition des matériaux sont conservées dans la base de données des matériaux.

Langenhagen, 01/11/2014



W. Strohmeyer (DG)